

UN LIBRARY

SEP 29 1980



Distr.
GENERALE
S/14200
27 septembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
ALLEMANDE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément au paragraphe 15 du règlement intérieur du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à faire savoir qu'il a reçu une note verbale, datée du 24 septembre 1980, du Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies indiquant que M. Willi Schlegal a été nommé représentant suppléant de la République démocratique allemande au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
